

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

10 mars

Vers mars 1634, un billet de saint Vincent à sainte Louise porte ces mots : "*Notre-Seigneur est une continuelle communion à ceux qui sont unis à son vouloir et non vouloir*".(R)

En 1654, dans une lettre écrite la veille, sainte Louise recommande aux Premières Soeurs : "*Ne songeons qu'à bien faire pour plaire à Dieu : le manquement d'aide extérieure des créatures nous servira à nous avancer en la perfection du saint amour ; car, savez-vous ce que fait Notre-Seigneur quand une âme est délaissée de toute consolation et aide des créatures et qu'elle est assez heureuse et courageuse pour en faire l'usage que j'ai dit ? Il prend son bon plaisir à être la chère conduite de telles âmes ; que si elle ne sent pas ce secours, elle est assurée que Dieu ne permettra rien qui Lui déplaît et c'est là ce que nous pouvons désirer.*" (R)

En 1666 , à *Paris* , M. Alméras signe le contrat en vertu duquel Mgr Denis de la Barde, évêque de *Saint-Brieuc*, confie aux Prêtres de la Mission la direction du séminaire de sa ville épiscopale. C'est le troisième séminaire breton que nous prenons en charge, saint Vincent ayant déjà donné à la Bretagne deux équipes sacerdotales, l'une pour Saint-Méen, l'autre pour Tréguier. Le contrat d'aujourd'hui prévoit que trois prêtres et deux frères seront affectés à l'établissement de Saint-Brieuc. Dans la chapelle qui sera construite pour les séminaristes, les États de Bretagne siègeront à plusieurs reprises. Le premier supérieur de Saint-Brieuc sera Donat Cruoly ; certains de ses successeurs jusqu'à la Révolution resteront une vingtaine d'années en charge¹.

En 1684 , à *Versailles* , Louis XIV pose la première pierre de l'église *Notre-Dame*. A cette époque, il y a déjà dix ans que nos confrères administrent la paroisse royale. L'église Saint-Julien en laquelle a été installé le premier curé lazarisste, Nicolas Thibault, est trop exigüe, et le Roi est maintenant pressé de voir «*sa*» paroisse dotée d'un sanctuaire plus convenable. Le terrain que Mansart a choisi pour édifier Notre-Dame, est tout proche de la vieille église Saint-Julien. C'est un terrain que les Récollets, trop à l'étroit dans leur maison de la Petite-Place, avaient déjà convoité pour y bâtir un nouveau couvent. Le Roi les a désintéressés en leur donnant un nouvel emplacement. Les travaux de construction de Notre-Dame seront active-ment menés, puisque deux ans plus tard la nouvelle église sera solennellement consacrée².

En 1736 , à *Paris* , après treize sessions, les trente-cinq membres de la dixième Assemblée générale achèvent leurs travaux. A M. *Jean Couty*, qu'ils ont élu Supérieur général, les députés demandent : d'abord, de rappeler à la Compagnie certains points de règle négligés ; puis, de songer à ériger avec une portion de la province de Rome, trop vaste, celle de Naples ; enfin, d'imposer à chaque maison une taxe pour soulager Saint-Lazare dans ses charges temporelles³.

En 1830 , à *Paris* , Mgr de Quélen adresse à ses diocésains un mandement. Après y avoir célébré les gloires de notre Bienheureux Père, l'archevêque annonce que la *translation du corps de saint Vincent de Paul* dans la chapelle de la Maison-Mère de ses fils aura lieu le dimanche 25 avril ; qu'une neuvaine de prières commencera ce même jour dans les églises et chapelles du diocèse ; et qu'enfin, pour payer la châsse, une quête sera faite par MM. les Curés de la manière qu'ils voudront⁴.

1) *Notices* , III, pp. 380-381, *Annales* , t. 62, p. 316.

2) *Marcel Léry* : «*Une visite à l'église Notre-Darne de Versailles*», pp. 5, 8 et 9.

3) *Circulaires* , I, pp. 442-457.

4) *Vandamme* : «*Le corps de saint Vincent de Paul*» *Abbeville* . 1913. pp. 88-91.

